

Intra CL

Public

6 Chargés de Conseil et Développement territoriaux et thématiques de la CAF 41 et leurs managers

Modalités pratiques

Présentiel - 2 journées non consécutives
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOc [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2021 - Formation/Action à la relation « partenaires » dans le cadre du déploiement des CTG - CAF 41

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Objectif professionnel

Construire la relation partenaires dans le cadre du déploiement des CTG.

Contenu

OBJECTIFS

L'intervention pédagogique visera à créer une dynamique collective et cohérente avec le projet de Caisse et l'organisation en place. Cette formation action veillera tout particulièrement à accompagner les équipes projets par territoire CTG sur des questions de « postures », de méthodologies et d'outillage favorables à la co-construction avec les partenaires institutionnels signataires des schémas départementaux (SDSF et AVS) et les équipes des Collectivités territoriales.

Cette approche permettra de traiter, à la fois, de la question de l'articulation de la démarche CTG avec les différentes politiques publiques existantes (Schéma Départemental de Services aux Familles et de l'Animation de la Vie Sociale, Charte des familles MSA, Contrat de ruralité, ...) et de l'animation de la coopération territoriale attachée à la mise en œuvre des projets de territoires.

CONTENU

La mission se déroulera sur 2 journées. Entre chaque journée les participants seront amenés à avancer dans la démarche de construction voire de co-construction de la relation partenaires.

Le travail entre chaque journée est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les participants. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

Ces 2 journées de formation consistent à co-construire cette relation partenaire dans le cadre d'une démarche stratégique en deux temps :

- Le premier s'inscrit dans la prise en compte et la reconnaissance de l'enjeu pour chaque signataire du SDSF-AVS à coopérer. En outre, il s'agira de co-construire un processus « concerté et mutualisé » visant à décliner les politiques publiques portées par chacun d'eux, au plus près des territoires CTG.

- Le second entend animer « la coopération territoriale » de manière équilibré et pérenne. Il sera alors nécessaire de s'accorder sur ce que l'on entend par coopérer, d'identifier les ressorts de la coopération et d'accompagner la montée en compétences des Chargés de coopération territoriale au côté des élus et services de l'EPCI.

Journée 1

Objectifs : Positionner le SDSF/AVS comme pacte interinstitutionnel de coopération en appui du développement territorial des EPCI.

- Identifier les enjeux d'une intervention concertée et mutualisée entre les différents signataires du SDSF/AVS dans leur contribution à la construction et mise en œuvre d'un projet global de territoire à l'échelle de chaque EPCI.
- Identifier les conditions nécessaires à une contribution interinstitutionnelle au projet de territoire (EPCI).
- Co-construire le processus d'animation d'une rencontre entre institutions signataires du SDSF/AVS permettant d'enclencher une dynamique interinstitutionnelle à la fois initiatrice et contributive d'une coopération territoriale.

Journée 2

Objectifs : Animer durablement la coopération territoriale

- S'accorder sur ce que l'on entend par coopérer.
- Identifier les ressorts de la coopération.
- Accompagner la montée en compétences des Chargés de coopération territoriale au côté des élus et services de l'EPCI.
- Co-construire un schéma d'organisation partagé de mise en œuvre du projet sur 4 ans dans le cadre d'une approche de co-développement avec les territoires.
- Présenter succinctement « l'approche orienté changement », comme une démarche agile au service de l'animation de la coopération

Attention, le propre d'une démarche participative réside dans la capacité de celle-ci à s'adapter à l'évolution, aux avancées et attentes du groupe en formation. Aussi, le contenu de cette formation/action est susceptible d'évoluer au fil de la progression du groupe en formation. Les modifications éventuelles de contenu feront l'objet d'un échange préalable (entre 2 modules), entre le formateur et la Responsable d'Action Sociale de la CAF de Loir et Cher.

En option

D'autres journées supplémentaires de co-animation, pourront-être envisagées en fonction des besoins de la CAF de Loir et Cher :

- Avec les partenaires institutionnels,
- Avec un ou plusieurs EPCI et les partenaires institutionnels,
- Avec les chargés de coopération territoriale.

Chaque journée supplémentaire sera facturée 1200€

Accompagnement à distance

- Au gré des besoins il est possible d'imaginer une banque d'heure permettant aux agents d'exposer une situation problématique ou une incompréhension sur un territoire.

Une heure à distance sera facturée 130 TTC.

Méthodes mobilisées

La méthodologie proposée prévoit de partir des situations pratiques auxquelles sont confrontés les participants et de co-construire la relation partenaires (entre institutions signataires des Schémas départementaux et avec les élus et services des Collectivités locales), de manière très concrète, à partir de celles-ci.

En outre, des partenaires pourront être associés, sur des temps de travail convenus à l'avance avec la CAF41, à cette formation-action.

Normal

0

21

false

false

false

FR

X-NONE

X-NONE

/* Style Definitions */

table.MsoNormalTable

{mso-style-name:"Tableau Normal";

mso-tstyle-rowband-size:0;

mso-tstyle-colband-size:0;

mso-style-noshow:yes;

mso-style-priority:99;

mso-style-parent:"";

mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt;

mso-para-margin:0cm;

mso-para-margin-bottom:.0001pt;

mso-pagination:widow-orphan;
font-size:10.0pt;
font-family:"Calibri",sans-serif;
mso-bidi-font-family:"Times New Roman";}

Cette démarche de formation « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe *». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les futurs Chargés de conseil et de développement territorial.

* « *Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire* » - Michel Séguier

et Françoise Garibay

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
